



# Les 4 prochaines années avec la CGT Constellium

## Battez-vous pour : VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, VOTRE SALAIRE, VOTRE AVENIR, VOTRE RETRAITE et vos acquis.

Issoire le 14 Septembre 2022.

Durant le prochain mandat, notre organisation syndicale continuera de s'impliquer dans la nouvelle instance CSE, dans la commission CSSCT santé, sécurité et conditions de travail pour tout mettre en œuvre pour améliorer le quotidien de chacune et chacun, pour ne pas que les salarié-e-s viennent au boulot à bout ou en reculant.

### **Il est grand temps que nous prenions en main notre vie au travail !**

Sur le mandat précédent des premières élections « CSE », nous dénoncions la **politique de nos dirigeant-e-s sur les travailleurs-ses handicapé-e-s, politique qui consistait uniquement à ne plus payer la pénalité annuelle** de 200 000€ à l'AGEFIPH. **Aujourd'hui la CGT a négocié et signé un bon accord sur les situations de handicap, pour les parents d'enfants en situation de handicap (80% temps/100% salaire) et pour les salarié-e-s reconnus RQTH qui en bénéficient les trois dernières années de carrière avant la retraite.** Nous revendiquerons et négocierons pour mettre en place entre 2022 et 2026, d'autres accords favorables pour le personnel d'Issoire.

Nous avons également signé les deux accords sur l'intéressement : le technique et le triennal. Sans promesse ni garantie pour les salarié-e-s car nos dirigeants finissent toujours par faire ce qu'ils veulent sur le sujet.

### **POUR MON salaire de base : JE VOTE CGT**

**L'augmentation du salaire de base est une urgence sociale pour le personnel de l'usine d'Issoire.** Les négociations annuelles obligatoires de ces quatre dernières années sont un échec pour une grande partie des ouvriers, ATAM et cadres de l'usine.

**Aujourd'hui, au 15 du mois voire avant, nos comptes sont dans le rouge, c'est inconcevable dans une usine qui se porte très bien, dans un groupe qui a des résultats supérieurs à ceux de 2019 (avant COVID).** Si pour certaines et certains la crise sanitaire s'est terminée en fortune, pour d'autres c'est le cauchemar tous les mois.

**DEPUIS 8 ANS NOUS TOUCHONS DES AUGMENTATIONS GENERALES DE MISERE, PENDANT QUE NOS DIRIGEANTS S'ENGRAISSENT ROYALEMENT SUR NOTRE DOS.** **Vous pouvez nous faire confiance à la CGT, nous créerons pendant le mandat, le rapport de force pour une autre répartition des richesses.**



**S'il le faut, nous maintiendrons l'APPEL PERMANENT pendant 4 ans, car plus que jamais un salaire décent est une priorité légitime. Ne vous dites plus que ce n'est pas possible.**



# POUR VOUS DEFENDRE DEVANT LA JUSTICE, VOTEZ CGT

Le mandat qui se termine a été animé devant la justice que ce soit devant le Conseil des prud'hommes ou au pénal.

Il est incontestable que PENDANT 4 ANS, LA DIRECTION A TOUT FAIT POUR NUIRE A NOTRE ORGANISATION SYNDICALE ET NOTRE SECRETAIRE.

Tout a été mis en place pour nous abattre, pressions, coups foireux, mensonges et calomnies, faux témoignages etc.... Tout y est passé, entretien individuel préalable à licenciement, CSE extraordinaire, Inspection du travail, Ministère, Juge d'instruction, Tribunal Correctionnel et Cour d'appel, LA TOTALE. A cause de nos dirigeants, nous avons passé une grande partie des deux dernières années devant la justice.



**MAIS AU FINAL ... A CHAQUE FOIS, NOUS AVONS GAGNE**  
car justice a été rendue, **démontant une par une les « preuves » montées de toute pièce.**  
=> des questions se posent : **POURQUOI AUTANT D'ACHARNEMENT DE LA PART DE LA DIRECTION CONTRE LA CGT ET SES REPRESENTANTES ET REPRESENTANTS ? POURQUOI SEULEMENT CONTRE NOUS ? POURQUOI AUTANT DE MENSONGES ? ETC...** Les réponses sont dans nos valeurs, notre activité, le poids et la force de nos actions **AINSI QUE TOUT CE QUE NOUS REPRESENTONS.** Nous l'affirmons haut et fort, nous sommes le seul contrepouvoir face à la direction et nous le resterons.

**Sur les dossiers prud'hommes qui concernent le personnel,**  
**A CHAQUE FOIS QUE LES SALARIE-E-S ONT FAIT APPEL A NOUS,**  
**NOUS AVONS FAIT CONDAMNER ET PAYER CONSTELLIUM.**

Dossier des **35 HEURES** : ils viennent à nouveau de perdre en juin sur les heures supplémentaires. Ils ont été condamnés à verser aux salarié(e)s un rappel d'heures supplémentaires sur 5 ans (1400€ en moyenne par an). **ILS NOUS ONT FAIT LE VIREMENT SUR LA PAIE DE JUILLET AVEC LE RAPPEL SUR LES CONGES PAYES, C'EST UNE NOUVELLE ET GRANDE VICTOIRE, POUR LES SALARIE-E-S CONCERNE-E-S ET LA CGT.**

**C'est la preuve que tous les mois depuis la ARTT 2000, ils volent les salarié-e-s sur les heures supplémentaires et les forfaits.**

**LES LUTTES ONT CONSTRUIT NOS DROITS, NOTRE RESIGNATION LES DETRUIRA**



**DU 30 SEPTEMBRE AU 06 OCTOBRE 2022**  
**VOTEZ MASSIVEMENT VOTEZ CGT !**